

assemblée générale alptis

samedi 11 juin 1983



AVIGNON
palais
des
papes

**à 10 heures
au palais des papes
en avignon**

ORDRE DU JOUR

1. A 10 heures, ouverture de l'Assemblée et élection de la Commission de Contrôle des pouvoirs.
2. Exposé du Président.
3. Présentation du Rapport Financier.
4. Rapport de la Commission de Contrôle Financier.
5. Approbation du Rapport Moral.
6. Approbation du Rapport Financier.
7. Renouvellement du quart sortant des Membres du Conseil d'Administration.
Messieurs
CHAVOT Henri, Kinésithérapeute à Saint-Etienne.

COUDERT Georges, Géomètre Expert à Lyon.

CROCOMBETTE Louis, Commerçant à Lyon.

DELHOME Jean, Comptable Agréé à Oullins.

MAGNAN Michel, Docteur en Médecine à Marseille.

Administrateurs sortants et rééligibles (les candidatures éventuelles doivent être adressées au siège avant le 31.05.1983).

Monsieur MORAT François, Expert Comptable coopté en suite de la démission inopinée de Monsieur VONDIÈRE devra être également confirmé dans son mandat par l'Assemblée.

8. Renouvellement du mandat des membres de la Commission de Contrôle Financier.
9. Fixation du montant des cotisations statutaires pour 1984.
10. Réponses aux questions écrites posées par les adhérents.

NOTA : Les adhérents qui souhaiteraient recevoir réponse à une question de leur choix, doivent en adresser la teneur avant le 31 mai 1983.

INTRODUCTION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1983

Huit mois seulement nous séparent de la dernière Assemblée. C'est court mais il fallait remettre la pendule à l'heure.

Essayant de rompre avec la traditionnelle présentation du rapport moral, toujours un peu monotone dans sa forme, nous avons délibérément opté pour un tableau que nous souhaitons plus facile à lire, espérant qu'il contribuera mieux à susciter l'indispensable échange entre vous et nous.

Y est joint un questionnaire que nous vous demandons de bien vouloir compléter et nous retourner en y ajoutant de votre main toutes remarques et observations que vous croirez devoir formuler.

Rançon d'une indépendance à laquelle nous sommes très attachés, notre Association n'est rien en effet si elle ne peut et ne sait s'appuyer sur ses Sociétaires.

Le Conseil d'Administration

LES POINTS POSITIFS

1. Une progression nette de nos effectifs de 16,9 % en 1982 avec l'adhésion au total de 7.283 nouveaux membres en 12 mois, âgés en moyenne de 33 ans et demi, donc un rajeunissement assuré.
2. Nous avons des adhérents dans tous les départements sans exception. C'est dans la région Parisienne, le Languedoc, la Bourgogne, le Centre-Loire, la Bretagne et la Champagne que nous progressons actuellement le plus vite.
3. Notre recrutement demeure largement interprofessionnel. Y participent des sociétaires de plus en plus nombreux à la faveur de l'explosion du mouvement associatif qui, prenant conscience de la nature et du rôle de notre Association, orientent vers elle leurs collègues et amis.
4. Commencée en 1981, l'adaptation systématique de nos garanties aux besoins spécifiques des professions de nos adhérents s'est poursuivie en 1982.
5. A l'initiative de nos Comités régionaux, un début de vie Associative commence à se développer.
6. Les cotisations d'un certain nombre de nos garanties présentent cet avantage considérable de ne pas évoluer en pourcentage au fur et à mesure que l'adhérent vieillit. C'est une disposition essentielle qui gagnerait sans doute à être mise davantage en relief par quelques exemples.
7. Progressivement s'affirme enfin l'originalité de l'ALPTIS, s'efforçant certes d'offrir à ses adhérents les services qu'ils en attendent, mais travaillant aussi à ce que chacun apporte sa contribution personnelle à l'œuvre commune.

Répartis dans les Commissions de Travail et les Comités Régionaux, nous sommes déjà plus de 150 membres actifs bénévoles venus des horizons les plus divers et représentant toutes les professions, bien persuadés qu'au cours des prochains mois un nombre égal d'entre vous viendra nous rejoindre.

CEUX QUI LE SONT MOINS

1. La réduction par la Sécurité Sociale de son taux de remboursement de plus d'un millier de produits pharmaceutiques nous a contraint à majorer, plus que nous ne l'avions prévu, les cotisations de nos adhérents assurés sociaux pour continuer à leur assurer la couverture à 100 %.
2. L'application du forfait hôtelier alourdit encore le poids des prestations à notre charge.
3. Si nos Comités régionaux ont déjà fait un bon travail, ils se tiennent trop souvent à l'écart de la vie Associative locale. Nous pensons qu'ils auraient au contraire tout à gagner dans la fréquentation des responsables des autres Associations à but non lucratif.
4. Bien que des progrès sensibles aient été faits, toutes les semaines nos services déplorent la situation dramatique dans laquelle se trouvent encore des adhérents qui ayant limité leurs garanties à la seule médico-chirurgicale, ont négligé de placer leurs familles à l'abri des conséquences matérielles des risques les plus graves :
 - l'incapacité de travail qui se prolonge, l'invalidité, le décès.
5. Si il ne saurait être question d'alléger les formalités du contrôle médical à l'adhésion des nouveaux inscrits à peine que s'alourdisse le poids des charges pesant sur la collectivité de nos sociétaires, il est indispensable de lutter contre les lenteurs et les habitudes pour gagner un jour ici, un autre jour là et rendre les acceptations plus rapides.
6. Trois pour cent des demandes de garanties reçues sont finalement rejetées parce que le médecin conseil de nos assureurs ne les estime pas recevables. Il advient aussi trop souvent que faute d'explications suffisantes (6 % des cas), les majorations de cotisations qu'il recommande ne soient pas admises par les intéressés qui les croient injustifiées en ce qui les concerne.
7. Lancée il y a quelques années, l'idée d'une campagne en faveur de la déductibilité fiscale des cotisations des régimes de prévoyance complémentaires n'a pas progressé.



Siège Social : 317, rue Garibaldi - LYON 7^e - B.P. 7088 / 69341 Lyon Cedex 07 / Tél. (7) 858.62.49
Bureau Méditerranéen : 38, boulevard Périer - 13008 MARSEILLE - Tél. (91) 53.26.00
Bureau Sud-Ouest : 139, boulevard Président-Wilson - 33200 BORDEAUX - Tél. (56) 02.27.57

PROPOSITION DE FIXATION POUR 1984 DU MONTANT DES COTISATIONS STATUTAIRES ET DU DROIT D'ENTRÉE

ISOLÉS	1983	1984
SANS MÉDICO	12 F par trimestre	13 F par trimestre
	INDEXATION : 8,3 %	
AVEC MÉDICO	36 F par trimestre	38 F par trimestre
	INDEXATION : 5,5 %	
GROUPES		
SANS MÉDICO	11 F par trimestre	12 F par trimestre
	INDEXATION : 9 %	
AVEC MÉDICO	33 F par trimestre	35 F par trimestre
	INDEXATION : 6,6 %	
GROUPES A ADHÉSION OBLIGATOIRE		
SANS MÉDICO	10 F par trimestre	11 F par trimestre
	INDEXATION : 10 %	
AVEC MÉDICO	18 F par trimestre	19 F par trimestre
	INDEXATION : 5,5 %	

En cas de démission acceptée en cours d'exercice pour des motifs exceptionnels, la cotisation statutaire versée reste acquise à l'Association.

En cas d'adhésion en cours d'exercice, seul le prorata de cotisation statutaire est appelé correspondant au nombre de mois.

Le droit d'entrée reste en 1984 égal à 50 F (sans changement).

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1982

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations nettes	5.281.851,59	Réserve générale	2.100.000,00
Valeurs réalisables	971.342,58	Fonds de secours	172.138,60
Valeurs disponibles	6.000.365,09	Report à nouveau	82.612,50
		Provisions	400.000,00
		Dettes à long terme	2.890.000,00
		Dettes à court terme	6.528.660,10
		Excédent de l'exercice	80.147,70
	12.253.559,26		12.253.559,26

COMPTE DE GESTION 1982

	CHARGES	PRODUITS
I. PRODUITS		
Cotisations statutaires	2.367.551,52	
Ristournes de gestion nettes	6.191.864,35	
Droits d'entrée	249.910,00	
Produits accessoires	1.283,85	
Produits financiers	200.755,13	
Profits sur exercices antérieurs	71.066,91	
Profits exceptionnels	210.480,32	
II. CHARGES		
Frais de personnel	5.201.041,69	
Impôts et taxes	81.007,70	
Travaux fournitures, services extérieurs	743.073,91	
Transports et déplacements	62.596,99	
Frais divers de gestion	2.105.873,94	
Frais financiers	34.145,52	
Dotation aux amortissements	435.024,55	
Dotation aux provisions	400.000,00	
Dotation fonds de secours	150.000,00	
Solde créditeur	80.147,79	
	9.292.912,09	9.292.912,09

RAPPORT FINANCIER

Les comptes que nous vous présentons pour l'exercice 1982 reflètent l'activité et la situation de notre association.

Le compte de gestion fait apparaître un total de produits courants de 9.011.364,86 F, auquel s'ajoute 281.547,23 F de profits exceptionnels (indemnités encaissées à la suite de sinistres) et de profits sur exercices antérieurs.

Le poste dotation aux provisions figure dans les charges pour 400.000 F. Il s'agit là d'une somme destinée à faire face au coût qu'entraînera l'adaptation de notre système informatique et l'investissement que peut représenter l'ouverture d'une nouvelle antenne régionale.

Les principes comptables appliqués ont été les mêmes que pour les comptes de l'exercice précédent : les produits sont comptabilisés à leur date d'encaissement et les charges à leur date d'engagement. Au total l'excédent net de l'exercice est de 80.147,79 F.

Le bilan fait apparaître une situation financière saine, le fonds de roulement net positif s'élève à 443.047,50 F.

L'année 1983 permettra, d'après nos estimations, d'équilibrer normalement les charges et les produits.

Les Trésoriers :
Jacky DARNE
Francois MORAT